

de démontrer, monsieur l'Orateur, la gravité de l'injustice dont nous sommes les victimes. Nous demandons aujourd'hui certaines améliorations. Nos journaux réclament l'aménagement du canal de Chignectou, dont le coût ne représenterait que la dime du montant qu'on nous a refusé durant la guerre. Nous demandons l'aménagement d'une chaussée à travers le détroit de Canso, autre entreprise à laquelle nous avons droit, étant donné l'importance de notre apport au Dominion. Nous demandons quelques millions de dollars afin de sauver des centaines de mille acres des meilleures terres arables de notre province. Loin de trop réclamer, nous estimons ne pas demander assez, lorsque nous invitons le reste du Canada à songer à la réalisation de ces entreprises.

Quel conseil donne-t-on aujourd'hui aux gens des Provinces maritimes qui veulent gagner leur vie? Dernièrement, dans cette enceinte, on les invitait à venir chercher du travail en Ontario.

Le très hon. M. MACKENZIE: C'est terrible.

M. BROOKS: Je me demande ce qui fait rire le ministre des Affaires des anciens combattants. Rit-il à l'idée que des gens des Provinces maritimes quittent leur propre région?

Le très hon. M. MACKENZIE: Non, je crois que c'est un état de choses lamentable.

M. BROOKS: Rit-il à l'idée que ces gens s'exileront vers une autre région du pays? On pourrait espérer de la part d'un ministre de la couronne un peu plus de sympathie et un peu d'aide en vue de l'établissement d'industries et de la création d'emplois dans cette partie du pays. Nous estimons que notre région vaut toute autre région du Canada; d'ailleurs l'histoire le prouvera.

Le très hon. M. MACKENZIE: Je n'en doute pas.

M. BROOKS: Nous avons fait notre part et rendu service au pays. Toutefois, le Gouvernement nous invite à envoyer nos jeunes gens se chercher de l'emploi dans d'autres régions du Canada. Il leur a demandé de quitter leurs foyers, leurs amis et ceux qui leur sont chers. Il y a plusieurs années, les gens des Provinces maritimes se sont exilés en masse; nous ne voulons pas qu'un tel mouvement se répète, car à vrai dire, nous ne méritons pas un tel sort. Je ne suis pas le seul à formuler de telles idées. Récemment, le *Financial Post* publiait un article sur le problème des Provinces maritimes; en voici quelques extraits:

Suites de la prospérité de guerre dans les Provinces maritimes

Depuis quelques mois, le chômage y est plus élevé que partout ailleurs au pays. L'industrie de la pêche accuse un tel avilissement des prix que, d'après des sources dignes de foi, le revenu des pêcheurs n'atteindra cette année que la moitié de celui de l'an dernier. Des différends ouvriers sévissent de nouveau dans les houillères des Provinces maritimes. Une grève des pêcheurs hauturiers, d'inspiration communiste, vient de cesser après avoir duré trois mois.

L'article poursuit:

L'extrême importance de ces problèmes pour tout le pays fait ressortir la valeur des travaux qu'a entrepris l'Institut des affaires publiques de l'Université de Dalhousie.

On se demandera pourquoi ces gens ne tentent pas d'améliorer leur sort. C'est bien ce qu'ils souhaitent, et l'Institut des affaires publiques de l'Université de Dalhousie enquête sur les causes des problèmes qui se posent.

Je désire aussi traiter la question des tarifs-marchandises. Nous savons que les membres de la Commission des transports sont réunis dans le moment et qu'ils étudient l'à-propos de relever les tarifs-marchandises. Il n'est rien de plus important pour les Provinces maritimes que les tarifs-marchandises, car elles doivent acheter du Québec et de l'Ontario des denrées dont le prix comprend les frais de transport. Quand elles arrivent dans les Provinces maritimes, nous devons, en plus du prix ordinaire, acquitter les frais de transport. D'autre part, quand nous vendons nos marchandises dans le Québec et l'Ontario, nous devons absorber les frais de transport. Nous ne pouvons donc y échapper. Tout relèvement des tarifs-marchandises...

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: A l'ordre! Sauf erreur, on avait décidé de ne pas traiter la question des tarifs-marchandises étant donné que la Commission des transports en est présentement saisie.

M. BROOKS: Merci, monsieur l'Orateur. Je n'ai rien à ajouter là-dessus.

Encore quelques mots. Récemment, j'ai parlé des alluvions marines des Provinces maritimes. Quand le ministre de l'Agriculture a pris la parole cet après-midi, j'espérais qu'il énoncerait l'adoption d'un programme précis à cet égard. L'honorable représentant de Cumberland (M. Black) et bien d'autres représentants des Provinces maritimes ont souvent traité cette question. Je n'ai jamais entendu un député des Provinces maritimes s'opposer à ce que le Gouvernement affecte des millions de dollars à l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. Nous avons toujours cru que c'était une bonne idée, que ces mesures s'imposaient et nous avons appuyé le Gouvernement. Nous